

TENNIS A L'ECOLE

Entente partenariale Club – Circonscription

L'Inspection de l'Education nationale de la circonscription de ...
Représentée par Mme/M., IEN

et

Le club sportif
Représenté par Mme/M., Président(e)

ont élaboré la programmation annuelle, jointe en annexe 3, et convenu pour l'année scolaire 202... / 202... ce qui suit :
(cocher et compléter ci-dessous selon la situation locale)

- Mise à disposition d'enseignant(e)s diplômé(e)s agréé(e) par l'IA-DASEN de l'Oise

Prénom Nom :

Prénom Nom :

- Mise à disposition des équipements et installations

Adresse des installations :

- Mise à disposition de matériel

Les utilisateurs s'engagent à respecter strictement les termes de cette entente partenariale.

Lorsque l'équipement n'est pas utilisable du fait du club, ou non utilisé par l'école, chacune des parties doit en être informée au préalable.

Au-delà de sa responsabilité pédagogique, l'enseignant(e) s'engage à respecter les règles de sécurité des lieux, le règlement intérieur du club et assume la bonne utilisation des équipements et du matériel.

Une tenue vestimentaire adaptée est demandée, le port de chaussures de sport propres est indispensable.

A tout moment, à la demande de l'une ou l'autre des parties, une réunion de concertation peut être organisée en cas de besoin.

Fait à _____, le / / 20.....

L... Président(e) du club

L'Inspect..... de l'Education nationale

TENNIS scolaire

Annexe 4

Intervenants professionnels

année scolaire : 202.../202...

Nom Prénom de l'intervenant	Date de naissance	Qualification (BPJEPS, BEES, DE...) ou ETAPS	N° de la carte professionnelle	Date d'expiration de la carte professionnelle	Date d'agrément IA-DASEN (partie réservée au CPC)	Lieu de pratique (nom et adresse)